

**COMPTE- RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AOUT 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11 - Votants : 14

Date de la convocation : 3 juillet 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de VAUX sur VIENNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Philippe FOUCTEAU, Maire.

**Présents** : Fabienne BIDEAU, Sylvie MÉNARD, Stéphane CLÉMENT, Thierry IMIZA, Romain ARNAULT, Sarah PERROTIN, Claude VEILLON, Françoise TESSIER, Sarah BONNET, Delphine PICARD,

**Excusés** : Frédéric DENIMAL, Willy AZOR ayant donné pouvoir à Stéphane CLÉMENT, Françoise SÉNÉLAS ayant donné pouvoir à Philippe FOUCTEAU, Pascal BICHON ayant donné pouvoir à Françoise TESSIER,

**Secrétaire** : Sarah BONNET

**Pouvoir** : 3

**Le compte rendu de la séance du 10 juillet 2020 n'ayant pas reçu d'observations particulières est adopté à l'unanimité.**

**2020-24 SUBVENTION ACTIV FLASH 2020**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

Considérant la vétusté des installations de chauffage dans la mairie, la salle de motricité de l'école et son couloir d'accès, et l'économie d'énergie que représenterait le remplacement de celles-ci par des matériels de génération plus moderne, et le confort de vie gagné pour les occupants de ces bâtiments :

- Donne un avis favorable à la réalisation de ces travaux
- Retient les devis de l'entreprise Barbotin pour la somme totale de 12 224.90 € HT
- Charge le maire de solliciter l'ACTIV FLASH 2020 pour la somme de 9 750 € soit 80% de l'opération
- Autorise le maire à signer les pièces nécessaires au suivi de ce dossier

**2020-25 TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE ET DE LA GARDERIE AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020**

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, vote les tarifs périscolaires comme suit :

**1) CANTINE**

| Facturation aux familles<br>2019/2020 (pour mémoire) |        | Facturation aux familles<br><b>2020/2021</b> |      |
|--|--------|--|------|
| adulte   | 4.00 € | adulte                                       | 4.10 |
| maternelle   | 3.20 € | maternelle                                   | 3.30 |
| primaire   | 3.35 € | primaire                                     | 3.45 |

**2) GARDERIE**

| Séance d'1 heure | 2019/2020 | 2020/2021 |
|------------------|-----------|-----------|
| 1 enfant         | 2.40 €    | 2.50      |
| 2 enfants        | 2.30 €    | 2.40      |
| 3 enfants        | 2.20 €    | 2.30      |
| ½ heure          | 0.90 €    | 1.00      |

## QUESTIONS DIVERSES

**Tracteur communal** : le CM décide de mettre en instance le devis CLOUÉ pour le remplacement de l'embrayage du compresseur de la climatisation.

**Salle des fêtes** : des fuites d'eau importantes, consécutives aux fortes pluies dernièrement, ont été constatées. Le CM demande une visite de ce bâtiment par la commission communale des bâtiments. La date du 21 septembre est arrêtée.

**Stationnement place de l'église** : une réunion des riverains pour une information préalable à une réglementation est demandée par le CM au Bureau municipal.

**A Vaux Infos** : quelques modifications sont à apporter

**Divagation des chats** : Le Maire informe le CM de la réponse du service juridique de l'AT86 consultée à ce sujet par la mairie.

**Installations rue du Port** : La gendarmerie des ORMES va organiser une rencontre à la mairie entre les contrevenants, les élus, et le service urbanisme de Grand Châtellerault.

**Paniers gourmands destinés aux habitants âgés de +de 66ans**, exceptionnellement cette année en remplacement du repas qui a dû être annulé en raison de la crise sanitaire, le CM a décidé d'offrir un panier gourmand aux Aînés de la commune qui le souhaitent. 2 propositions sont présentées : l'une chez Carrefour, l'autre chez « Marché de Steph ». Le CM, après vote à bulletin secret, retient l'offre du « Marché de Steph ».

**Groupement Jeunes Avenir** : M. Romain Arnault explique que les représentants de ce groupement sont à la recherche d'infrastructures non utilisées dans les communes, en vue de leur réhabilitation, pour permettre l'entraînement des jeunes. Après visite sur site, il a été constaté un besoin de rénovation tant pour les vestiaires que pour la pelouse, à Vaux.

Sous réserve d'accord avec la commune de Vaux, le groupement (FFF) prendrait en charge la remise en état des infrastructures, et la commune paierait les consommations d'eau et d'électricité.

Le CM, à priori favorable à ce projet, souhaite une étude sur les consommations payées lorsque le club de foot de Vaux était encore en activité.

La séance est levée à 22h30